

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir MME MASLOUHI)
Membres absents : Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Organismes divers - Attributions de subventions - Exercice 2015

Monsieur Maglica, au nom des commissions de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie locale, de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Diverses demandes de subventions sont parvenues à la Ville de Dijon, au titre de 2015.

Toutes ont été examinées par vos différentes commissions.

Sont soumises à votre décision les attributions présentées dans les tableaux annexés au rapport.

Par ailleurs, lors de sa séance du 29 septembre 2014, le Conseil Municipal a accordé, au Réseau de cancérologie de la région Bourgogne, une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'organisation d'une journée d'information grand public « Activités physiques, alimentation et cancer ». Cette aide financière a fait l'objet d'un premier versement à hauteur de 800 € (mandat du 10 octobre 2014), le solde (200 €) devant être mandaté sur présentation du bilan financier définitif du congrès.

L'association a transmis le document précité qui fait apparaître une situation financièrement excédentaire. Par conséquent, il convient de ramener le montant de l'aide financière attribuée au Réseau de cancérologie de la région Bourgogne à 800 €.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider d'accorder les subventions proposées dans les tableaux annexés au présent rapport ;
- 2 - décider de ramener le montant de la subvention accordée au Réseau de cancérologie de la région Bourgogne de 1 000 € à 800 € ;
- 3 - m'autoriser à signer les conventions de financement, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;
- 4 - m'autoriser ou, par délégation, les adjoints concernés, à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ